

**EDPH1PM**

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en sciences de  
la motricité, orientation éducation physique**A Louvain-la-Neuve - 54 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**Code du programme: **edph1pm****Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
Informations diverses .....	5
- Conditions d'admission .....	5
- Evaluation au cours de la formation .....	6
- Formations ultérieures accessibles .....	6
- Gestion et contacts .....	6

## EDPH1PM - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en sciences de la motricité, orientation éducation physique.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

#### Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

#### Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences de la motricité, orientation générale.

## EDPH1PM - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Cette année préparatoire doit permettre à l'étudiant bachelier du supérieur hors université d'acquérir et d'approfondir les connaissances et compétences nécessaires pour accéder au master universitaire en sciences de la motricité, orientation éducation physique.

## EDPH1PM Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

Le programme comprend une mise à niveau de matières théoriques fondamentales nécessaires à la compréhension approfondie des sciences de la motricité. Ces matières sont sélectionnées dans les 3 années de bachelier.

D'autre part, l'étudiant suivra un ensemble de cours pratiques sélectionnés sur la base de son dossier académique.

#### o Cours de la 1<sup>re</sup> année du baccalauréat en sciences de la motricité (4 crédits)

o LIEPR1003	Compréhension et traitement de données	Jean-Philippe Dupont, Philippe Gérard (coord.)	15h+15h	4 Crédits	2q
-------------	--	---	---------	-----------	----

#### o Cours de la 2<sup>e</sup> année du baccalauréat en sciences de la motricité (21 crédits)

o LANGL1851	English Listening & Reading Comprehension	Fanny Desterbecq, Dominique François, Céline Gouverneur, Jean-Paul Nyssen (coord.), Albert Verhaegen	60h	4 Crédits	1 + 2q
o LEDPH1028	Biomécanique appliquée aux sports	Dominique De Jaeger, Patrick Willems (coord.)	30h	3 Crédits	1q
o LIEPR1021	Physiologie cellulaire	Marc Francaux	30h	3 Crédits	1q
o LIEPR1022	Physiologie des systèmes	Nicolas Tajeddine	37.5h	4 Crédits	2q
o LIEPR1028	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.), Marc Louis, Jean-Louis Thonnard	52.5h+7.5h	7 Crédits	2q

#### o Cours de la 3<sup>e</sup> année du baccalauréat en sciences de la motricité (21 crédits)

o LEDPH1047	Croissance et vieillissement : approches psychologique et motrice	Cécile Delens, Cécile Jamart (suppl&eacute;e C&eacute;cile Delens), Stéphanie Poriau (suppl&eacute;e C&eacute;cile Delens)	45h	5 Crédits	1q
o LEDPH1048	Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives	Sebastien Depré, Marc Louis (coord.), Thierry Zintz	30h	3 Crédits	2q
o LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs	Julie Duque, Marcus Missal (coord.)	45h	5 Crédits	1q
o LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition	Sonia Brichard, Marc Francaux (coord.), Yvan Larondelle	75h+7.5h	8 Crédits	2q

**o Cours pratiques de la 2e année du baccalauréat en sciences de la motricité (8 crédits)**

○ LEDPH9012	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage)	N.		2 Crédits	1 + 2q
○ LEDPH1026	Fitness	Marc Francaux	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q

**o Cours au choix (4 crédits)**

L'étudiant choisira des activités pour 4 crédits parmi :

⊗ LEDPH1021	Expression	Cécile Delens	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
⊗ LEDPH1022	Natation 2	Thierry Marique	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
⊗ LEDPH1023	Athlétisme 2	Valérie Mees	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
⊗ LEDPH1024	Jeux et sports collectifs	Philippe Gérard (coord.), Thierry Marique	0h+60h	4 Crédits	1 + 2q
⊗ LEDPH1025	Gymnastique et sports acrobatiques	Dominique De Jaeger	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q
⊗ LEDPH1031	Autodéfense	Michel Jouniaux	0h+30h	2 Crédits	1 + 2q

## EDPH1PM - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

---

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

**ATTENTION** : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

#### Conditions générales

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle"** : voir [les pages sur les passerelles](#)

**A l'issue de la procédure d'admission pour les masters**, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

**Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle** :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier)** pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

---

#### Conditions spécifiques d'admission

La formation est ouverte aux bacheliers du supérieur hors université en Education physique, aux éducateurs en activités socio-sportives spécialisées et aux titulaires d'une spécialisation en psychomotricité.

#### Procédures particulières d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission doit être introduite auprès du Secrétariat de la Faculté des sciences de la motricité, au plus tard pour la rentrée académique. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années d'études supérieures antérieures.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les examens sont organisés en trois sessions principales en janvier, juin et septembre. Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours et peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Dans certains cours de la formation pratique, des interrogation(s) et / ou un examen final sont également organisés pour vérifier l'acquisition des connaissances théoriques directement associées à la pratique.

Les modalités d'évaluation de chaque cours sont communiquées aux étudiants en début de cours.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

La réussite de cette année préparatoire, qui n'est pas diplômante, autorise l'accès au master universitaire en sciences de la motricité, orientation éducation physique.

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité de la structure FSM

Acronyme	<b>FSM</b>
Dénomination	Faculté des sciences de la motricité
Adresse	Place Pierre de Coubertin, 1 bte L8.10.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 44 18 - Fax 010 47 31 06
Secteur	Secteur des sciences de la santé ( <b>SSS</b> )
Faculté	Faculté des sciences de la motricité ( <b>FSM</b> )
Mandats	<b>Catherine Behets Wydemans</b> Doyen
Commissions de programme	Commission d'encadrement en éducation par le mouvement ( <b>EDPM</b> ) Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé ( <b>EXRC</b> ) Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion ( <b>LOCO</b> ) Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique ( <b>READ</b> )

### Jury

Président du jury d'examens : **Cécile Delens**

Secrétaire du jury d'examens : **Thierry Marique**

### Personnes de contact

Contact : **Thierry Zintz**